

DOCUMENT DE CADRAGE APPEL A CANDIDATURES

Programme d'accompagnement de 10 espaces culturels à Ouagadougou et Bobo Dioulasso

CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

Africalia est une organisation belge qui soutient le développement du secteur culturel sur le continent africain et vise à accroître la visibilité des artistes africain·e·s et afrodescendant·e·s. Fidèle à sa devise « Creativity is life », Africalia œuvre pour la reconnaissance de l'art et de la culture comme des moteurs essentiels du développement humain durable. Dans cette optique, elle collabore avec de nombreux·ses acteur·rice·s culturel·le·s en Afrique, en Belgique et au niveau international. À travers des programmes pluriannuels, elle renforce des organisations, des réseaux, des artistes et des entrepreneur·e·s actif·ve·s dans une riche diversité de disciplines artistiques contemporaines, allant de l'audiovisuel à la littérature en passant par les arts de la scène et les arts visuels.

Les programmes d'Africalia en Afrique visent à professionnaliser les structures des ICC, à renforcer leurs capacités managériales et artistiques et à encourager le plaidoyer pour faire reconnaître le rôle transformateur de la culture.

Depuis 2014, La Fabrique agit comme un catalyseur de développement économique en accompagnant les entrepreneurs sociaux burkinabè dans la structuration et la croissance de leurs entreprises et de leur impact. Grâce à son expertise en appui stratégique et opérationnel, elle soutient des initiatives locales à fort impact socio-économique, en déployant des méthodologies sur mesure, adaptées aux besoins de chaque entrepreneur·e. La Fabrique met à disposition son expertise multiforme pour appuyer les entrepreneurs à structurer leur entreprise, à la faire grandir et à transformer leurs idées en projets impactants et durables.

Ensemble, Africalia et La Fabrique unissent leurs expertises respectives pour renforcer 10 espaces culturels (EC) à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso à travers un programme d'accompagnement innovant et adapté. Cette collaboration permettra d'allier la maîtrise technique des ICC avec des outils entrepreneuriaux efficaces, afin de structurer des modèles économiques durables et d'optimiser l'impact socioculturel de ces espaces sur la communauté.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Le programme d'accompagnement des espaces culturels se déroule sur 12 mois à partir du 07 juillet 2025. Il s'agit d'un appui multiforme.

1. Appui stratégique individuel et collectif

L'appui stratégique aux EC se fera à la fois de façon individuelle et collective.

L'appui aux EC pourra s'orienter vers les thèmes suivants, en fonction des besoins prioritaires de chaque espace culturel : définition et solidification du modèle économique, travail sur l'offre culturelle, travail sur la cible, stratégie de communication, organisation interne : outils de gestion, animation de l'équipe...

Un coach de La Fabrique sera attribué à chaque EC appuyé. Au début de l'accompagnement, un diagnostic de l'EC sera fait pour identifier les points prioritaires sur lesquels travailler. Ensuite, un plan d'action avec des objectifs précis sera élaboré conjointement et servira de feuille de route tout au long de la collaboration. Le coach et l'équipe de l'EC travailleront ensemble pour l'atteinte des objectifs du plan d'action, au rythme d'une séance de travail hebdomadaire.

Des ateliers ou formations collectives auront lieu chaque 2 mois à Ouagadougou, sur des thématiques liées à la gestion des organisations et/ou à leur offre culturelle.

2. Mise en réseaux

Dans le cadre du programme, les EC retenus participeront à des événements de réseautage, spécialement dédiés aux secteurs culturels et créatifs (SCC), réunissant des experts, des partenaires, et d'autres acteurs clés de l'écosystème afin de favoriser la création de partenariats stratégiques et l'exploration de nouvelles opportunités.

3. Mentorat

Lors du programme d'accompagnement chaque EC bénéficiera pendant 7 mois de l'appui d'un mentor lui-même spécialiste du secteur.

4. Appui financier

Les espaces culturels retenus pourront bénéficier d'un appui financier pour tester de nouvelles idées ou renforcer leur parc matériel.

OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

L'objectif de cet appel à projets est d'identifier les 10 espaces culturels situés à Ouagadougou ou Bobo Dioulasso, qui bénéficieront du programme.

Définition des ESPACES CULTURELS

Les espaces culturels éligibles par ce programme d'accompagnement doivent être basés à Bobo Dioulasso ou Ouagadougou. Ils doivent être des lieux publics dédiés à la promotion, à la diffusion, à l'échange et à la formation dans le domaine des arts et de la culture. Ils doivent avoir une programmation active et organiser des manifestations culturelles telles que des spectacles, des expositions, des conférences ou des événements à but récréatif ou promotionnel, dans des domaines comme la musique, la danse, le cinéma, les arts visuels, le théâtre, la littérature.

Ils doivent jouer un rôle actif dans l'enrichissement social des communautés en offrant un accès à des ressources éducatives, à une diversité d'événements culturels et en favorisant la démocratisation de la culture. Ces espaces doivent agir comme des espaces de réflexion, de mobilisation et d'action

culturelle, en garantissant l'accès égalitaire à la culture pour tous et en encourageant la participation des populations locales, des artistes et des associations.

MODALITÉS POUR CANDIDATER

Pour postuler, chaque candidat doit remplir le formulaire de candidature à télécharger ici :

<https://urlr.me/rdxsSa>

et le renvoyer complété par mail à l'adresse suivante :

contact@lafabrique-bf.com

Une candidature complète est composée :

- Du formulaire de candidature dûment complété,
- D'un rapport d'activités narratif et financier de 2024 avec photos ou autres preuves de la réalisation de vos activités en 2024
- De votre relevé d'identité bancaire
- Des statuts de votre espace culturel
- D'une preuve d'enregistrement légal

Les candidatures sont ouvertes à partir du 12 mai 2025. La date limite de candidature est fixée au 05/06/2025 à 23h59. Après cette date, aucune candidature ne pourra être prise en considération.

Une session d'information en ligne sera organisée le 23 mai 2025 à 10H00 (heure de Ouagadougou) sur le lien suivant : <https://us02web.zoom.us/j/86955625111>

Pour toute question sur l'appel à candidatures ou sur le programme, vous pouvez contacter La Fabrique par mail à l'adresse contact@lafabrique-bf.com ou par WhatsApp au +226 55 03 33 33.

Aucune évaluation sur les candidatures ne pourra être communiquée en dehors du Comité de sélection (ni à l'oral, ni à l'écrit). La Fabrique ne répondra qu'aux questions de compréhension sur l'appel à candidatures et sur l'ensemble du programme.

CRITERES D'ELIGIBILITE ET CRITERES DE SELECTION

- Être une personne morale ;
- Être basé à Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso ;
- Avoir une existence légale depuis au moins deux ans ;
- Être un espace physique ;
- L'espace doit organiser des événements culturels (spectacles, expositions, conférences, ateliers, etc.) à but récréatif, éducatif ou promotionnel, dans un ou plusieurs domaines des secteurs culturels et créatifs ;
- Être une organisation sans but lucratif, et pouvoir le prouver au moyen d'un agrément ou d'un certificat de reconnaissance délivré par les autorités locales ;
- Être disponible et présent.e physiquement à Ouagadougou ou à Bobo Dioulasso pour suivre avec assiduité le programme de 12 mois dans son intégralité ;
- Fournir un dossier de candidature complet, y compris toutes les annexes requises, dans les délais impartis.

Pour les candidatures d'espaces culturels de Bobo Dioulasso :

- Être en capacité de se déplacer à Ouaga quelques jours chaque 2 mois (frais pris en charge par le projet) ;
- Maîtriser des outils numériques de base (vidéoconférence, utilisation des mails, partage de documents...) pour permettre une communication fluide à distance.

Non éligible :

- Les espaces culturels n'ayant aucune expérience dans la distribution de biens et services culturels et créatifs ;
- Les espaces culturels existant depuis moins d'un an ;
- Les espaces culturels déjà soutenus par Africalia ;
- Les espaces culturels situés en dehors de Bobo-Dioulasso ou Ouagadougou ;
- Les espaces culturels dont la programmation n'est pas destinée au grand public ;
- Les espaces culturels qui soutiennent la discrimination à l'égard d'individus ou de groupes en raison de la race, de la couleur, du sexe, de la langue, de la religion, de l'opinion politique ou autre, de l'origine nationale ou sociale, de la fortune, de la naissance ou de toute autre situation ;
- Les espaces culturels qui soutiennent directement ou indirectement des partis politiques ou des actions de propagande, de prosélytisme ou à caractère pornographique ;
- Les espaces culturels privés, qui ne sont pas spécifiquement dédiés à la promotion et à l'échange culturel, ou ceux dont l'activité principale n'est pas centrée sur les industries culturelles et créatives, ne sont pas éligibles ;
- Établissements publics autonomes ;
- Universités, écoles publiques et privées ;
- Toutes les demandes incomplètes ou tardives.

Critères de sélection :

- Motivation et disponibilité pour suivre le programme d'appui ;
- Lacunes identifiées dans la gestion ou le modèle économique de l'espace culturel ;
- Potentiel d'impact de l'espace culturel ;
- Ambitions de développement.

PROCESSUS DE SÉLECTION ET CALENDRIER

Étape 1 : évaluation des dossiers de candidatures

Sur la base des critères ci-dessus, une présélection initiale sera faite sur dossier par un comité de sélection qui se tiendra la semaine du 9 juin 2025.

Les candidats présélectionnés seront avertis par mail des prochaines étapes de sélection. Les candidats non retenus à cette étape seront également avertis par mail.

Étape 2 : visite des espaces culturels présélectionnés et entretien

Les espaces culturels présélectionnés à Ouagadougou et Bobo Dioulasso seront visités par le jury au cours des semaines du 23 et du 30 juin 2025.

Le comité de sélection rencontrera les responsables des espaces culturels et un ou plusieurs membres de leur équipe lors d'un entretien.

Etape 3 : notification de sélection

Les lauréat(e)s de ce programme à l'initiative d'Africalia, mis en oeuvre conjointement avec La Fabrique seront informé(e)s par une notification par mail avec le contrat d'accompagnement à retourner signé à La Fabrique et à Africalia. Les candidats non retenus seront également avertis par mail.

CALENDRIER INDICATIF

<i>Etapes</i>	<i>Dates</i>
Ouverture des candidatures	12 mai 2025
Clôture des candidatures	Jeudi 5 juin 2025 à 23h59
Présélection sur dossier	Semaine du 9 juin 2025
Visites des espaces culturels et entretiens	Semaines du 23 et 30 juin 2025
Début du programme d'appui	7 juillet 2025

Pour tout complément d'informations :

+226 55 03 33 33
contact@lafabrique-bf.com

Africalia
CREATIVITY IS LIFE



Belgique

partenaire du développement

LaFabrique
DU MONDE DE DEMAIN